



BON À SAVOIR

bon à savoir

La MEL lance un site web pour les entrepreneurs

Si le site de la MEL, lillemetropole.fr, s'adresse principalement aux habitants, elle a voulu proposer aussi une plateforme apte à répondre aux besoins spécifiques des chefs d'entreprise et des porteurs de projet dans la métropole lilloise. En effet, un diagnostic approfondi réalisé en 2023 a mis en lumière des attentes précises : simplification des démarches, accès facilité aux informations et services, et orientation claire vers les interlocuteurs adaptés.

Le site « Mel Entreprises » a été conçu pour répondre à ces attentes en mettant à disposition des outils concrets et interactifs. Avec 141 parcs d'activités, cinq sites d'excellence (dont EuraTechnologies et Eurasanté) et quatre ruches d'entreprises, la MEL est aussi un secteur économique dynamique. En 2024, pas moins de 246 entreprises ont bénéficié d'un accompagnement direct de ses services.

L'adresse : entreprises.lillemetropole.fr. **Une nouvelle école supérieure de vente**

et de management

à Euratechnologies

L'École supérieure de vente et de management (ESVM) ouvre ses portes à Euratechnologies à Lille, pour répondre aux besoins des entreprises en quête de talents. Dans les domaines du commerce, du marketing et du management, l'école limite ses promotions à 20 étudiants pour personnaliser l'enseignement. Elle est en outre gratuite et rémunérée grâce à l'alternance. Renseignements sur esvm.fr.

Le bus de l'accès au droit

Mis en place par la faculté de droit de l'Université catholique de Lille et l'Ordre des avocats du barreau de Lille, il sillonne la métropole lilloise afin d'apporter une aide juridique gratuite aux personnes les plus vulnérables. L'objectif est également d'atteindre les territoires dépourvus de permanences juridiques. Son accès est libre, gratuit et sans rendez-vous. Voici les créneaux pour ce mois-ci : le 8 avril à Roncq (9 h-11 h place Jean-Jaurès) ; le 10 avril à Lesquin (15 h-18 h place Hoche) ; le 14 avril à La Bassée (14 h-17 h place de l'Hôtel-de-ville) ; le 15 avril à Comines (9 h-12 h rue des Maires-Lambin), puis Wasquehal (14 h-16 h devant le commissariat) ; le 16 avril à Wattignies (9 h-12 h,

302 rue Clemenceau) ; le 17 avril à Wambrechies (14 h-17 h place de la Distillerie) ; le 18 avril à Templemars (9 h-10 h 30 parking de la médiathèque) puis Emmerin (10 h 45-12 h parking de l'Eglise) ; le 22 avril à Marquette (9 h-12 h place Pasteur) ; le 23 avril à Santes (14 h-17 h à l'espace S-Veil) ; le 24 avril à Gondcourt (9 h-12 h place de l'Eglise) ; et le 28 avril à Pont-à-Marcq (9 h-10 h 20 parking du collège) puis Ostricourt (10 h 40-12 h place A. -Thomas). Rens. : busdelacesaudroit.fr.

